

Le nouveau psautier

Autor(en): **J.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fête; nous y lûmes ce qui suit : « Sainte-Barbe est la » patronne des canonnières, on ne sait pourquoi. »

Nous fûmes parfaitement édifiés.

Bref, à midi le pavé trembla. Deux pièces de douze s'avançaient avec la parade. — L'artilleur, comme il le dit si bien, est le premier des soldats :

« L'artillerie est toujours la première,
Honneur et gloire aux vaillants artilleurs ! »

Ces hommes au regard fier, aux épaules larges et carrées, aux moustaches touffues, à la démarche ferme et martiale, se dirigeaient sur Ouchy.

Un grand événement allait s'accomplir.

Quelques minutes plus tard, les quais, la jetée, Beau-Rivage, tout était ébranlé; et les eaux du Léman, fortement agitées, portaient l'épouvante dans le port d'Évian, où des centaines de barques étaient ancrées!..

Et à chaque détonation ces braves artilleurs de répéter :

« En véritable artilleur,
J'aime à servir ma patrie;
Mes canons et mon amie,
Voilà ma gloire et mon bonheur ! »

Qué de choses il y aurait encore à dire sur ce jour mémorable! Mais la place me manque, et, je vous en prie, chers lecteurs, faites-moi grâce de la fougasse!

L. M.

Le nouveau psautier.

Depuis quelques jours le rejet du nouveau psautier par le Grand Conseil occupe nos journaux. Nous n'avons pas l'intention de décider entre la *Patrie*, le *Nouvelliste* et leurs collègues; nous nous contenterons de chercher à éclairer la question.

Le chant sacré, dans nos églises, laisse certainement à désirer; il n'est pas l'expression vraie et spontanée de nos sentiments religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la musique sacrée. « Les psaumes de David ont été composés dans des circonstances solennelles du peuple hébreu; on y sent la joie; la parole est ailée et ondoyante comme la flamme; on sent que tout cela a bien été chanté avec des acclamations et des mains levées vers le ciel. » (Souvestre). Chez les catholiques, où, dans le courant de l'année ecclésiastique, on célèbre la commémoration des principaux faits de l'histoire chrétienne, on trouve encore de la foi et de l'enthousiasme. Lorsque dans la nuit de Noël, au coup de minuit, devant un autel illuminé, inondé des fumées de l'encens, un chœur de jeunes filles entonne, avec accompagnement d'orgues, le *Gloria in excelsis* (Gloire dans les cieux!), on sent tout ce qu'il y a d'émouvant, de saisissant, d'actuel dans ce chant.

Lorsque, chez les luthériens, le pasteur consacre et bénit le pain et le vin sur l'autel, les chœurs avec accompagnement d'orgues exaltent le sentiment religieux; ce chant a sa raison d'être. — Dans nos temples, rien de tout cela; on chante... pourquoi? parce

que le pasteur a indiqué un psaume et a dit de chanter. Certes, nous voilà bien loin de l'origine et de l'emploi universel du chant sacré. L'enthousiasme manque, et ce n'est pas un nouveau psautier qui le fera naître.

Passons à la musique. Nous choisissons deux exemples modernes et connus. Lorsque la France, en 1798, après avoir proclamé les principes de la liberté des peuples, se vit attaquée par une coalition étrangère, les Français, forts de leur enthousiasme, zélés pour leur œuvre, chantèrent la *Marseillaise*, chant grave, à notes larges et pleines. Le *Gode save the Queen* des Anglais est également majestueux, noble, digne d'un peuple libre et fort. Voilà le vrai ton de l'hymne grave, de l'hymne de la foi qui lutte. Dans l'opéra même, dans le *Freischütz*, dans *Zampa*, dans les *Huguenots*, on a conservé à la musique sacrée ce caractère qui lui est propre. Pourquoi donc s'écarter du type admis dans tous les pays?

Nous laissons à ceux qui ont vu le nouveau psautier le soin de juger si les nouveaux cantiques répondent à l'idéal demandé.

Nous pensons que si l'on veut introduire de nouveaux psaumes dans l'église, il faut qu'ils aient un air de famille avec ceux que nous avons déjà, et non l'air narquois d'étrangers qui envahissent la place. Nous pensons que des artistes vraiment artistes et chrétiens doivent mettre la main à l'œuvre. Nous pensons que, sans retourner sous le sceptre du pape, il faudrait rendre au culte un peu de cette poésie dont on l'a dépouillé. Il faut ranimer le feu sacré éteint par l'incurable froideur de Calvin. Tout cela demande une action lente et progressive.

Le Grand Conseil a rejeté instinctivement le nouveau psautier, il a reculé devant une nouveauté dont l'opportunité était douteuse.

L'œuvre est à recommencer, mais avec quelque chose de vivifiant; elle est à recommencer, non comme une œuvre secrète et que peu de privilégiés sont admis à contempler. Les essais des nouvelles compositions doivent être publics, afin que chacun en juge. Le nouveau psautier ne devrait-il pas être soumis à l'approbation des assemblées de paroisse?

J. Z.

Jules Gérard.

Tous les journaux annonçant la mort de Jules Gérard, nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir quelques détails sur la vie de cet homme extraordinaire et sur la manière dont il a débuté dans sa périlleuse carrière de chasseur, qui lui a valu une si grande célébrité.

Jules Gérard, né en 1817, à Pignans, près Toulon, était fils d'un fonctionnaire. A quinze ans il avait à peu près fait ses études, pris son essor et chassait avec les vieux praticiens du pays. A vingt ans il visita l'Italie, fut à Malte, et à son retour il désira embrasser